

# FEDERATION INTERNATIONALE DE HOCKEY SUR GLACE (IIHF)

## EPREUVES

- Tournoi masculin de 12 équipes
- Tournoi féminin de 8 équipes

## QUOTA D'ATHLETES / PAR CNO

**QUOTA D'ATHLETES**      **444 athlètes**  
276 hommes  
168 femmes

**QUOTA PAR CNO**            1 équipe masculine – 23 athlètes (20 joueurs et 3 gardiens de but)  
1 équipe féminine – 21 athlètes (18 joueuses et 3 gardiennes de but)

## SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE TOURNOI MASCULIN

### PRINCIPES DE QUALIFICATION

Les 12 équipes qui participeront au tournoi masculin des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 seront connues au plus tard en février 2009.

Le classement mondial IIHF déterminera la répartition des équipes pour la compétition olympique et pour toutes les épreuves de qualification pour cette compétition.

Le système de qualification pour le tournoi masculin des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 sera divisé en quatre étapes distinctes :

- Entrée directe
- Qualification préliminaire
- Pré-qualification olympique
- Qualification olympique finale.

### Entrée directe

Les neuf premières équipes masculines au classement mondial IIHF 2008 (déterminé immédiatement au terme des Championnats du monde 2008 de l'IIHF) seront automatiquement qualifiées pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 et accéderont directement au tour préliminaire du tournoi masculin selon la méthode de classement figurant dans les règlements sportifs de l'IIHF et en fonction de leur place au classement mondial IIHF 2008.

Les CNO correspondant aux associations nationales qualifiées doivent indiquer à l'IIHF, le 31 mai 2008 au plus tard, s'ils utiliseront les places obtenues par le biais de l'entrée directe.

### Qualification préliminaire, pré-qualification olympique et qualification olympique finale

Les associations nationales inscrivant leur équipe masculine aux épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 seront admises, soit dans l'un des trois tournois de qualification olympique finale, soit dans l'un des trois tournois de pré-qualification olympique, ou encore, s'il y a lieu, dans les tournois de qualification préliminaire, en fonction de leur place au classement mondial IIHF 2008.

La formule et le classement des tournois de pré-qualification olympique et de qualification olympique finale suivront le modèle ci-après, de même que l'inscription des équipes.

Les équipes les mieux classées par groupe seront prioritaires quant à l'organisation des tournois de qualification. Confirmation devra être donnée avant le Congrès annuel de 2008. Les installations devront être homologuées par l'IIHF.

Si l'équipe la mieux classée ne souhaite pas faire usage de ce droit ou si les installations ne répondent pas aux normes de l'IIHF, l'organisation de l'épreuve sera proposée à l'équipe occupant la place suivante au classement et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un organisateur soit trouvé.

Les trois équipes qui remporteront les tournois de qualification olympique finale se verront attribuer les places restant à pourvoir dans le tournoi masculin de hockey sur glace des Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

#### *Qualification préliminaire*

Les associations nationales occupant les places 28 et au-delà au classement mondial IIHF 2008 auront le droit de participer aux tournois de qualification préliminaire, lesquels auront lieu d'ici au mois de septembre 2008 au plus tard. Les équipes qui remporteront ces tournois – baptisées Q1, Q2 et Q3 – se qualifieront pour la phase suivante, à savoir les tournois de pré-qualification olympique.

Les CNO / associations nationales qui se seront qualifiés lors des tournois de qualification préliminaire auront jusqu'à deux semaines après le tournoi en question pour confirmer leur participation à l'étape suivante de la qualification, faute de quoi les places ainsi obtenues seront réattribuées aux équipes occupant le rang suivant au classement des mêmes tournois de qualification préliminaire.

#### *Tournois de pré-qualification olympique*

Les équipes vainqueurs des tournois de qualification préliminaire – Q1, Q2 et Q3 (ou, si les tournois de qualification préliminaire n'ont pas eu lieu, les pays classés 28 à 30) et les associations nationales occupant les rangs 19 à 27 au classement mondial IIHF 2008 auront le droit de participer aux tournois de pré-qualification olympique qui auront lieu du 6 au 9 novembre 2008.

Les équipes seront autorisées à inscrire un maximum de 20 joueurs, 2 gardiens de but et 6 officiels. Pour les tournois de qualification préliminaire qui pourraient s'avérer nécessaires, les équipes pourront inscrire le même nombre de participants.

Les équipes s'affronteront selon le calendrier suivant :

<b>Groupe A</b>	<b>16h00</b>		<b>20h00</b>
<b>06.11.08</b>	<b>24-25</b>		<b>19-Q3</b>
<b>07.11.08</b>	<b>24-Q3</b>		<b>25-19</b>
<b>08.11.08</b>		<b>Jour de repos</b>	
<b>09.11.08</b>	<b>Q3-25</b>		<b>19-24</b>

Groupe B	16h00		20h00
06.11.08	23-26		20-Q2
07.11.08	23-Q2		26-20
08.11.08		Jour de repos	
09.11.08	Q2-26		20-23

Groupe C	16h00		20h00
06.11.08	22-27		21-Q1
07.11.08	22-Q1		27-21
08.11.08		Jour de repos	
09.11.08	Q1-27		21-22

Les équipes les mieux classées à l'issue de chaque tournoi – baptisées Q4, Q5 et Q6 – se qualifieront pour la phase finale, à savoir les tournois de qualification olympique finale.

#### *Tournois de qualification olympique finale*

Les CNO / associations nationales qui auront remporté les tournois de pré-qualification olympique – à savoir les équipes Q4, Q5 et Q6 (ou, en cas de réattribution des places, les équipes occupant le rang suivant au classement des mêmes tournois de pré-qualification olympique) et les associations nationales occupant les places 10 à 18 au classement mondial IIHF 2008 devront confirmer le 30 novembre 2008 au plus tard leur participation aux Jeux Olympiques d'hiver – sous réserve de leur qualification – afin de pouvoir prendre part aux tournois de qualification olympique finale qui auront lieu du 5 au 8 février 2009. Si l'une des équipes occupant les places 10 à 18 refuse les conditions énoncées ci-dessus, la place laissée vacante ne sera pas réattribuée.

Les équipes seront autorisées à inscrire un maximum de 20 joueurs, 3 gardiens de but et 7 officiels.

Les équipes s'affronteront selon le calendrier suivant :

Groupe D	16h00		20h00
05.02.09	15-16		10-Q6
06.02.09	15-Q6		16-10
07.02.09		Jour de repos	
08.02.09	Q6-16		10-15

Groupe E	16h00		20h00
05.02.09	14-17		11-Q5
06.02.09	14-Q5		17-11
07.02.09		Jour de repos	
08.02.09	Q5-17		11-14

Groupe F	16h00		20h00
05.02.09	13-18		12-Q4
06.02.09	13-Q4		18-12
07.02.09		Jour de repos	
08.02.09	Q4-18		12-13

Les équipes les mieux classées à l'issue de chaque tournoi seront qualifiées pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

Le classement mondial IIHF 2008 servira à déterminer les trois équipes têtes de série pour le tour préliminaire du tournoi masculin de hockey sur glace.

#### PÉRIODE DE QUALIFICATION

Saison de compétition 2008/2009

2-18 mai 2008	Championnats du monde masculins de l'IIHF
31 mai 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à l'IIHF leur utilisation des places obtenues par le biais de l'entrée directe
Septembre 2008 au plus tard	Tournois de qualification préliminaire ( <i>dates et lieux à préciser</i> )
Jusqu'à deux semaines après les tournois de qualification préliminaire	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé leur participation aux tournois de pré-qualification olympique
6-9 novembre 2008	Tournois de pré-qualification olympique ( <i>lieux à préciser</i> )
30 novembre 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à l'IIHF leur participation aux Jeux Olympiques d'hiver afin de pouvoir prendre part aux tournois de qualification olympique finale
5-8 février 2009	Tournois de qualification olympique finale ( <i>lieux à préciser</i> )
1 <sup>er</sup> février 2010	Date limite à laquelle le comité d'organisation de Vancouver 2010 devra avoir reçu les formulaires d'inscription des CNO

## **SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE TOURNOI FEMININ**

### **PRINCIPES DE QUALIFICATION**

Les huit équipes qui participeront au tournoi féminin des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 seront connues au plus tard en novembre 2008.

Le classement mondial IIHF déterminera la répartition des équipes pour la compétition olympique et pour toutes les épreuves de qualification pour cette compétition.

Le système de qualification pour le tournoi féminin des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 sera divisé en quatre étapes distinctes :

- Entrée directe
- Qualification préliminaire
- Pré-qualification olympique
- Qualification olympique finale.

### **Entrée directe**

Les six premières équipes féminines au classement mondial IIHF 2008 (déterminé immédiatement au terme des Championnats du monde 2008 de l'IIHF) seront automatiquement qualifiées pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 et accéderont directement au tour préliminaire selon la méthode de classement figurant dans les règlements sportifs de l'IIHF et en fonction de leur place au classement mondial IIHF 2008.

Les CNO correspondant aux associations nationales qualifiées doivent indiquer à l'IIHF, le 31 mai 2008 au plus tard, s'ils utiliseront les places obtenues par le biais de l'entrée directe.

### **Qualification préliminaire, pré-qualification olympique et qualification olympique finale**

Les associations nationales inscrivant leur équipe féminine aux épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 seront admises soit dans l'un des deux tournois de qualification olympique finale, soit dans l'un des deux tournois de pré-qualification olympique, ou encore, s'il y a lieu, dans les tournois de qualification préliminaire, en fonction de leur place au classement mondial IIHF 2008.

La formule et le classement des tournois de pré-qualification olympique et de qualification olympique finale suivront le modèle ci-après, de même que l'inscription des équipes.

Les équipes les mieux classées par groupe seront prioritaires quant à l'organisation des tournois de qualification. Confirmation devra être donnée avant le Congrès annuel de 2008. Les installations devront être homologuées par l'IIHF.

Si l'équipe la mieux classée ne souhaite pas faire usage de ce droit ou si les installations ne répondent pas aux normes de l'IIHF, l'organisation de l'épreuve sera proposée à l'équipe occupant la place suivante au classement et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un organisateur soit trouvé.

Les deux équipes qui remporteront les tournois de qualification olympique finale se verront attribuer les places restant à pourvoir dans le tournoi féminin de hockey sur glace des Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

### *Qualification préliminaire*

Les associations nationales occupant les places 19 et au-delà au classement mondial IIHF 2008 auront le droit de participer aux tournois de qualification préliminaire, lesquels auront lieu d'ici au mois de septembre 2008 au plus tard. Les équipes qui remporteront ces tournois – baptisées Q1 et Q2 – se qualifieront pour la phase suivante, à savoir les tournois de pré-qualification olympique.

Les CNO / associations nationales qui se seront qualifiés lors des tournois de qualification préliminaire auront jusqu'à deux semaines après le tournoi en question pour confirmer leur participation à l'étape suivante de la qualification, faute de quoi les places ainsi obtenues seront réattribuées aux équipes occupant le rang suivant au classement des mêmes tournois de qualification préliminaire.

#### *Tournois de pré-qualification olympique*

Les équipes vainqueurs des tournois de qualification préliminaire – Q1 et Q2 (ou, si les tournois de qualification préliminaire n'ont pas eu lieu, deux pays classés au-delà du 18<sup>e</sup> rang) et les associations nationales occupant les rangs 13 à 18 au classement mondial IIHF 2008 auront le droit de participer aux tournois de pré-qualification olympique qui auront lieu du 4 au 7 septembre 2008.

Les équipes seront autorisées à inscrire un maximum de 18 joueuses, 2 gardiennes de but et 6 officiels.

Les équipes s'affronteront selon le calendrier suivant :

<b>Groupe A</b>	<b>16h00</b>		<b>20h00</b>
<b>04.09.08</b>	<b>16-17</b>		<b>13-Q2</b>
<b>05.09.08</b>	<b>16-Q2</b>		<b>17-13</b>
<b>06.09.08</b>		<b>Jour de repos</b>	
<b>07.09.08</b>	<b>Q2-17</b>		<b>13-16</b>

<b>Groupe B</b>	<b>16h00</b>		<b>20h00</b>
<b>04.09.08</b>	<b>15-18</b>		<b>14-Q1</b>
<b>05.09.08</b>	<b>15-Q1</b>		<b>18-14</b>
<b>06.09.08</b>		<b>Jour de repos</b>	
<b>07.09.08</b>	<b>Q1-18</b>		<b>14-15</b>

Les équipes les mieux classées à l'issue de chaque tournoi – baptisées Q3 et Q4 – se qualifieront pour la phase finale, à savoir les tournois de qualification olympique finale.

#### *Tournois de qualification olympique finale*

Les CNO / associations nationales qui auront remporté les tournois de pré-qualification olympique – à savoir les équipes Q3 et Q4 (ou, en cas de réattribution des places, les équipes occupant le rang suivant au classement des mêmes tournois de pré-qualification olympique) et les associations nationales occupant les places 7 à 12 au classement mondial IIHF 2008 devront confirmer le 30 novembre 2008 au plus tard leur participation aux Jeux Olympiques d'hiver – sous réserve de leur qualification – afin de pouvoir prendre part aux tournois de qualification olympique finale qui auront lieu du 6 au 9 novembre 2008. Si l'une des équipes occupant les places 7 à 12 refuse les conditions énoncées ci-dessus, la place laissée vacante ne sera pas réattribuée.

Les équipes seront autorisées à inscrire un maximum de 18 joueuses, 3 gardiennes de but et 6 officiels.

Les équipes s'affronteront selon le calendrier suivant :

<b>Groupe C</b>	<b>16h00</b>		<b>20h00</b>
06.11.08	10-11		7-Q4
07.11.08	10-Q4		11-7
08.11.08		Jour de repos	
09.11.08	Q4-11		7-10

<b>Groupe D</b>	<b>16h00</b>		<b>20h00</b>
06.11.08	9-12		8-Q3
07.11.08	9-Q3		12-8
08.11.08		Jour de repos	
09.11.08	Q3-12		8-9

Les équipes les mieux classées à l'issue de chaque tournoi seront qualifiées pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

Le classement mondial IIHF 2008 servira à déterminer les deux équipes têtes de série pour le tour préliminaire du tournoi féminin de hockey sur glace.

#### **PÉRIODE DE QUALIFICATION**

Saison de compétition 2008/2009

4-13 avril 2008	Championnats du monde féminins de l'IIHF
31 mai 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à l'IIHF leur utilisation des places obtenues par le biais de l'entrée directe
Septembre 2008 au plus tard	Tournois de qualification préliminaire – si organisés ( <i>dates et lieux à préciser</i> )
Jusqu'à deux semaines après les tournois de qualification préliminaire	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé leur participation aux tournois de pré-qualification olympique
4-7 septembre 2008	Tournois de pré-qualification olympique ( <i>lieux à préciser</i> )
30 septembre 2008	Date limite à laquelle les CNO devront avoir confirmé à l'IIHF leur participation aux Jeux Olympiques d'hiver afin de pouvoir prendre part aux tournois de qualification olympique finale
6-9 novembre 2008	Tournois de qualification olympique finale ( <i>lieux à préciser</i> )
1 <sup>er</sup> février 2010	Date limite à laquelle le comité d'organisation de Vancouver 2010 devra avoir reçu les formulaires d'inscription des CNO